

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page 5 fr. la ligne ; 2^e page : 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie-Constantine 10 fr. par an
France 12 - Etranger 15 fr. —

Le chambardement des projets de la Commission Tirman

Il nous revient de source autorisée que le long et minutieux travail de réorganisation et d'assimilation des cadres, et partant des appointements, auquel s'est livré la mission Tirman pendant de longs mois et sur lequel on tablait tant pour mettre fin au grabuge dont certaines administrations donnaient le lamentable et triste spectacle, n'aurait pas résisté à l'examen et devrait être repris à la base. Il n'y aurait plus rien de fait. Tout serait par terre et à refaire.

On s'est aperçu, en effet, on a mis du temps pour cela, que certaines assimilations lésaient si gravement les intérêts de certaines catégories d'agents supérieurs alors qu'elles avantageaient sérieusement leurs inférieurs qu'on ne pouvait décemment maintenir un projet si manifestement contraire au droit, à l'équité et à la justice. Tout le travail serait donc à reprendre par une nouvelle commission qui fera bien de faire table rase de tout ce qui a été fait par sa devancière, sinon nous risquons de tourner longtemps dans un cercle vicieux.

Le plus ennuyé de l'histoire serait naturellement le résident général qui croyait bien en avoir fini avec cette lancinante question des fonctionnaires qui, aux dires de pas mal de gens, et même de certains grands conseillers, ferait beaucoup trop de place dans les préoccupations du gouvernement.

On ne parlait et on ne s'occupait que d'eux dans le public et au Grand Conseil. Cela devenait de l'obsession. Et, en attendant, le budget enflait au fur et à mesure que le franc baissait.

Il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur lui pour s'en convaincre. Et puis la carte à payer est là avec ses 360 millions nonobstant quelques-uns de plus dus aux bienheureux coefficients de douane.

Est-ce à dire que nous trouvions qu'on leur fait un pont d'or étant donné le coût de la vie qui augmente-tous les jours malgré les mesures prises et l'épée de Damoclès suspendue aujourd'hui sur la tête des profiteurs et des spéculateurs avec la nouvelle loi sur la spéculation, rendue applicable à la Tunisie? Nullement. Mais nous ne saurions admettre que le bas de l'échelle administrative par la fiction de l'assimilation des cadres soit plus avantagé que le supérieur en grade.

Ce serait le monde renversé, aussi, avons-nous peine à croire et nous enfoncer dans la tête qu'une commission composée d'hommes intelligents ait pu mettre debout un monument d'incohérence qu'on soit obligé de l'abandonner à son malheureux sort et de reprendre l'affaire à pied d'œuvre. Et cependant on nous l'affirme formellement.

En attendant, les uns en pâtissent et les autres font des gorges chaudes sur la déconvenue des agents supérieurs.

Alors, pour vite faire cesser cette situation fautive, qu'on nomme, sans retard, la nouvelle commission sans aller chercher au loin les membres qui devront la composer, car ils pourraient commettre la même erreur. Une commission qui prendrait pour modèle les cadres administratifs et appointements des fonctionnaires d'Algérie, sans plus. C'est ce qu'il faudrait faire la Commission Tirman.

Et ce serait un pas de plus vers l'assimilation des rouages administratifs, surtout si le Maroc donnait son adhésion.

Et pourquoi non?

Une administration nord-africaine uniforme, voilà à quoi il faut arriver avec des fonctionnaires interchangeables pouvant passer d'une colonie dans l'autre par avancement ou convenances personnelles.

Ce serait parfait, aussi bien pour les fonctionnaires que pour l'administration, aussi cette question devrait être débattue à la prochaine Conférence nord-africaine.

L. de P.

LA BANQUE DE TUNISIE

reçoit les souscriptions aux BONS DU TRESOR à 10 ans 7 0/0. Prix d'émission Frs : 462, 50.

BULLETIN

LE REPAS DE MIDI ET L'IMPÔT SUR LES SALAIRES

Nous n'avons pas encore cette année la taxe graduée, si chère à notre excellent confrère et ami, M. Duran Angliviel, taxe qui n'est autre que l'impôt sur les salaires et les revenus. Cela viendra un jour, puisqu'elle a l'approbation du leader du parti socialiste unifié au Grand Conseil, néanmoins avant "cet heureux événement" qui nous obligera à mettre encore la main à la poche — s'il reste quelque chose — nous tenons à faire savoir qu'en réponse à une question de M. Poncet au sujet des repas de midi pris en dehors du domicile le ministre a répondu: « lorsque le lieu de son travail étant éloigné du lieu de son domicile, un contribuable se trouve, de ce fait, dans l'obligation de prendre des repas hors de chez lui, les frais supplémentaires qui en résultent pour l'intéressé peuvent être considérés comme une charge de la profession et réduits du montant de ses émoluments pour l'établissement de l'impôt sur les traitements et salaires ».

Nous espérons qu'il en sera tenu compte lors de l'application du nouvel impôt qui sera accepté avec une joie sans mélange puisqu'il répond au vœu du gouvernement soutenu par des socialistes!

Qui l'eût cru? J. S. P.

AU CHARAA

On a annoncé dernièrement la nomination d'un bach-mufti du rite malékite, Si Tahar ben Achour, comme président du charaa ou tribunal religieux ce qui a pu faire croire à une disgrâce de Sidi Ahmed Baïram.

En réalité, il y a deux tribunaux du charaa, un pour le rite hanéfite, qui est présidé par le cheikh el-Islam, Sidi Ahmed Baïram, et l'autre pour le rite malékite, présidé par le nouveau bach-mufti maleki.

On entend par rite hanéfite, basé sur les doctrines de l'imam Abou Hanifa et rite malékite, basé sur celles de l'imam Malék.

Au rite hanéfite appartiennent les descendants des familles turques restées dans le pays où elles s'étaient établies, il y a trois ou quatre siècles, au temps de la domination ottomane, le rite maleki ou malékite est le rite de droit commun au Maroc, en Algérie et en Tunisie.

La famille beylicale appartient au rite hanéfite aussi le cheikh el Islam appartient toujours à ce rite et c'est lui qui donne l'investiture au prince succédant au bay défunt.

Echos & Nouvelles

LE RETOUR DU RESIDENT GENERAL

Est-ce simplement pour la question des vins que M. le Résident Général s'en est allé à Paris ou pour faire adopter le budget voté par le Grand Conseil?

Dans le premier cas sait-il au moins que l'an dernier, dès qu'il eût obtenu l'entrée en franchise du stock à valoir sur le crédit de 1927 les prix des vins sont arrivés, par bonds successifs, au triple de ceux payés jusqu'alors par le consommateur local.

De sorte que c'est lui, en définitive, qui fait les frais de la franchise accordée par la France à nos vins.

Est-ce juste? Il serait à souhaiter que le consommateur local ne fasse pas toujours les frais de mesures de faveur en un mot qu'il ne soit pas l'éternel dindon de la farce.

Pour cela, il n'y aurait qu'à laisser partir la moitié de la production de chaque colon, l'autre moitié étant réservée pour la consommation locale.

Naturellement si le gouvernement accorde le nouveau crédit demandé auquel le commerçant ne pourrait participer.

A LA COMMISSION DE LA MARINE MARCHANDE

Notre ami, M. Emile Morinaud, qui s'est spécialisé dans les questions maritimes, a été élu président de la Commission de la Marine Marchande en remplacement de M. Bouisson, élu président de la Chambre.

Nous lui adressons nos plus amicales et

sincères félicitations.

AUX PROCHAINES ARRIVEES

Notre ami, M. Basilio Couitéas, qui a laissé en Tunisie le meilleur souvenir où il revient chaque année faire un séjour de quelque durée, nous annonce son arrivée avec Madame Couitéas dans la seconde quinzaine de février où il arrivera peut-être à liquider cette malheureuse affaire de Tabia-el-Oubira.

Il suffirait pour cela d'un peu de bonne volonté de la part de nos dirigeants car l'arrêt du Conseil d'Etat que l'on connaît lui a rendu justice en le renvoyant devant le Ministre des Affaires Etrangères couvrant l'administration de Tunis.

Nous leur adressons d'ores et déjà nos plus cordiaux souhaits de bienvenue.

FIANÇAILLES

On annonce les fiançailles de Mlle Berthe Servier, fille de Mme et de notre excellent confrère, directeur de la « Dépêche de l'Est » de Bône avec M. Robert Lacroix chirurgien-dentiste à Bône.

Nous adressons nos meilleurs vœux aux futurs époux et nos compliments aux familles.

Nous apprenons avec un véritable plaisir le fiançailles de la charmante Mlle Marthe Perris-Farrugia, fille et belle fille de nos amis Mihe et M. René Farrugia directeur de l'Office Français immobilier et commercial avec M. Harry Franck Griffiths, de Londres.

Nous adressons des vœux bien sincères aux jeunes fiancés et nos compliments à nos amis.

DANS LA PRESSE

Nous avons appris avec plaisir la parfaite réussite de l'opération à laquelle a dû se soumettre notre excellent confrère M. Guénard, qui est aujourd'hui en pleine voie de guérison.

LE BAL DE L'AUTOMOBILE-CLUB

Comme il fallait s'y attendre ce bal a été un véritable succès dont ses organisateurs peuvent être justement fiers. Il comptera parmi les plus réussis de la saison et l'on en parlera longtemps dans notre landerneau.

DANS LE NICHAM IFTIKHAR

Une importante promotion dans l'ordre beylical vient d'avoir lieu. Elle comprend de nombreux luehennais car l'on n'a pas oublié que S. A. le bey fut un séjour dans la région des Pyrénées où il fut chaleureusement accueilli.

Des fêtes sans nombre furent données en son honneur dont l'une par notre ami et Mme François Portelli recueillit tous les suffrages et les félicitations des assistants.

M. le Résident Général et Mme Lucien Saint se dépensèrent eux aussi pour recevoir princièrement leur hôte illustre dans leur château de Marignac.

En un mot le souverain garda de son séjour à Luchon un souvenir agréable qu'il tint à faire une large distribution de croix du Nicham à tous ceux qui se dépensèrent pour lui rendre le séjour attrayant.

Avec M. le Dr. Molinary, déjà cité M. le Dr. Germès, maire de Luchon, reçoit la plaque de Grand Officier ainsi que M. de Goree, Conseiller Général.

M. Allix Julien, ancien banquier à Béziers, de Luchon, membre du Comité France-Tunisie, membre du conseil de direction du Journal de Tunis.

M. Périssé, directeur des Nouvelles Galeries de Luchon, conseiller municipal, membre du Comité France-Tunisie, membre du conseil de direction du Journal de Tunis, ecle d'officier.

Nous leur adressons nos félicitations sincères.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE DE BIZERTE ET A CELLE DE SOUSSE

La Chambre de Commerce de Bizerte a procédé, au cours de sa séance du 21 Janvier, au renouvellement de son bureau pour l'année 1927. Ont été élus :

MM. Reycondier, Président, Polletti, 1^{er} Vice-Président, Staud, 2^e Vice-Président, Cosentino, Secrétaire, et Carrarresi, Trésorier.

Et la Chambre Mixte du Centre, dans sa séance du 25 Janvier, a renouvelé, comme suit, son bureau pour l'année 1927.

Ont été élus à l'unanimité : MM. GOUTTENORE, Président ; Diacono et Daninos, Vice-Présidents ; Leroy, Secrétaire ; et Vassallo, Trésorier.

Nous adressons aux élus de Bizerte et de Soussse nos sincères félicitations.

LA LEGISLATION SUR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL AUX COLONIES, par J. L. Gheerbrandt : Editions de l'Institut Colonial Français, 4 rue Volney

PARIS (2^e)

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Nous adressons nos plus vives et sincères félicitations à M^{re} Coulon, avocat au barreau de Tunis depuis près de 40 ans où il jouit des sympathies unanimes.

M^{re} Coulon est originaire d'Aix en-Provence, c'est donc un honneur qui rejailit sur tous les provençaux si nombreux en Tunisie qui ne manqueront pas de fêter leur compatriote.

LE MONOPOLE DU PAVILLON ENTRE LA FRANCE ET L'ALGÉRIE

On sait que la question du monopole du pavillon entre la France et l'Algérie a été soumise à l'étude du Conseil supérieur de la défense nationale. A l'occasion de cette étude, une enquête administrative très complète a été ouverte sur la question de savoir si le monopole du pavillon favorisait, comme on l'a si souvent prétendu, la hausse des frets et permettait des coalitions dans ce sens. Pour faire cette appréciation, des comparaisons très précises ont été réalisées entre les frets pratiqués dans le trafic franco-algérien sous le régime du monopole du pavillon et les frets pratiqués dans le trafic franco tunisien sous le régime du privilège du pavillon.

De cette étude il ne résulterait pas que le monopole influe sur les frets alors préparons-nous à son adoption puisque nos protestations ne serviraient à rien.

NECROLOGIE

C'est avec une bien vive peine que nous enregistrons le deuil cruel qui vient de frapper notre cher compatriote M. Communaux, dans la personne de Mme Communaux sa dévouée épouse qui a été inhumée à Radès dans le caveau de famille.

De très nombreux amis avaient tenu à l'assister dans cette douloureuse épreuve.

Nous le prions d'agréer ainsi que toute sa famille nos condoléances émuës et attristées.

Nous adressons nos bien sincères condoléances à la famille Murzi qui vient d'être cruellement éprouvée par la perte de M. Jean Murzi ingénieur topographe en retraite.

L'ESCADRE DE LA MÉDITERRANÉE RENFORCÉE

Ainsi que nous l'avons annoncé, il y a quelques semaines, l'escadre de la Méditerranée vient d'être renforcée, non pas de trois cuirassés, mais de deux, le Voltaire et le Diderot, avec la quatrième escadrille de torpilleurs faisant partie de la division de la Manche placée sous les ordres du contre-amiral Chauvin.

Simple précaution ou pour ne pas laisser nos marins moisir dans les ports, la mesure est excellente, avec quelques bataillons de sénégalais et de tirailleurs en Corse et de bonnes troupes sur notre frontière des Alpes sans oublier Kelibia où nous devrions pousser la voie qui s'arrête malheureusement en pleine brousse à Lebna.

LA DIRECTION DU THÉÂTRE MUNICIPAL

Le conseil municipal a ratifié la décision de sa commission théâtrale qui a approuvé les propositions de M. M. Gabis et Aubert de préférence à celles de leurs concurrents et leur a renouvelé le contrat pour trois ans avec une subvention portée de 150 à 180.000 francs.

Nous ne prétendons pas que celle-ci est exagérée mais étant donné les charges lourdes que la municipalité doit supporter ne pourrait-on pas, pour ne pas sortir un centime de la caisse municipale et même pour récupérer quelques fonds, autoriser les concessionnaires du théâtre à installer une table de petits chevaux et une salle de baccara les jours de représentation seulement. Il suffirait, si la place manque, de pratiquer une ouverture dans le local actuellement occupé par le grand cercle que l'on prêterait de vider les lieux et d'aller tenir ses tables de poker ailleurs. La ville n'aurait certainement par ce moyen, simple et pratique rien à décaisser, elle y trouverait même le moyen de récupérer un peu d'argent dont elle a si grand besoin. Pas de concession, aucun engagement, une simple autorisation pendant la saison théâtrale.

UNE STATION HIVERNALE AU MAROC

Il y a huit ans, les Annales Coloniales

de Paris, préconisaient déjà la création à Marrakech de tous les organismes nécessaires à l'ouverture d'une station hivernale digne de rivaliser avec l'Egypte et Biskra. Des hôtels ont organisé des excursions, des fêtes, des soirées de gala. Mais les sports, en dehors du tennis, n'étaient pas encore au point.

Voici que le pacha de Marrakech, Hadj Thami Glaoui, vient de faire construire un golf parfait en tous points. Ce terrain, tracé par un professionnel venu spécialement d'Europe, sera, une fois terminé, mis à la disposition des hiverneurs et des Marrakchis qui en feront la demande.

De l'avis des quelques connaisseurs qui l'ont admiré, ce terrain sera l'un des plus beaux de ceux existant au monde.

Peu à peu s'actualise l'Orient, surtout quand il s'agit d'un Orient qui est à l'Occident.

A quand, demande notre confrère, un hippodrome et le grand prix de Marrakech de 500.000 francs?

EN SERVICE DÉTACHÉ

M. Roserot Louis-Marie-Joseph, administrateur de 1^{re} classe des colonies, en service détaché depuis le 4 avril 1921, a été maintenu dans la même position, pour une nouvelle période de 3 ans, à compter du 4 octobre 1926.

Ce fonctionnaire a été maintenu à la disposition du ministre des Affaires étrangères pour servir en Tunisie.

Quel est ce fonctionnaire? où est-il, et pourquoi le garde-t-on en Tunisie puisqu'on doit dégrossir des cadres par trop abondants?

Si ce M. Roserot devait être jeté sur le pavé, nous ne demanderions pas son départ mais puisqu'il occupe une jolie situation aux colonies, qu'on le remette à la disposition de son ministre qui, du reste, n'arrive pas à combler les vacances. A Madagascar, notamment, la plupart des postes sont détenus par des fonctionnaires subalternes qui, ô comble, sont chargés de présider des tribunaux sans la moindre connaissance du droit. Et l'on peut croire qu'ils ont la main lourde même lorsque des "délinquants" n'ont aucune faute à se reprocher.

Les deux sons de cloche dans l'industrie

Robert Louzon, qui n'est pas un inconnu pour la Tunisie, dans les notes économiques qu'il donne à la *Revolution Proletarienne*, montrait dernièrement que la grosse industrie pousse à la revalorisation du franc. Elle y a un double intérêt : de limiter d'abord le plus possible la hausse obligatoire des prix, fournissant ainsi aux patrons, approuvés par les rentiers ravis de la reprise de leur rente, le prétexte d'étudier des rajustements de salaires et de favoriser ensuite l'absorption par les firmes solides de certaines petites et moyennes entreprises mises en difficultés par la crise.

M. Louzon a parfaitement raison. M. Mireaux, de la Société d'Etudes et d'Informations Economiques, organisme d'étude de la grosse industrie métallurgique et houillère, a chanté les louanges de la revalorisation indéfinie au Comité national d'Etudes des Finances publiques. Il avait déjà prononcé un discours très remarqué dans ce sens au dernier congrès de la Ligue Billiet. M. Mireaux, collaborateur de François Poncet et du Comité des Forges, se fait donc le propagateur de la revalorisation du franc.

Il ne nie pas la crise qui en résulte : « Le plus frappant de ces prodromes de crise sont le ralentissement déjà sensible des ventes au détail et l'arrêt des commandes à l'industrie. Nul ne contestera que si cet arrêt se prolongeait, on aboutirait à de graves désordres économiques ressemblant fort à ceux dont nous menaçait l'inflation. »

Mais il est optimiste quant aux répercussions possibles de cette crise sur le nouvel équilibre financier. Au point de vue économique, il affirme qu'elle aura pour effet de mettre en faillite les entreprises nées de l'inflation et qui se sont gonflées avec elle et celles qui n'ont pas su pratiquer une politique prudente d'accumulation de réserves. M. Mireaux les sacrifie délibérément, je dirai presque de gaieté de cœur, et sans le moindre souci des chômeurs possibles.

Aucune aide ne devra être autorisée à ces industries touchées en plein cœur,

dit-il, mais on n'usera pas de la même rigueur inflexible vis-à-vis des entreprises qui subsisteront, sans doute pour leur permettre d'absorber les autres. « Une bonne politique de crédit consiste dans les conjonctures actuelles, à refuser comme hier, impitoyablement, une aide illusoire et inutile aux entreprises qui ne peuvent vivre que de l'inflation : mais, en même temps à fournir les conditions d'intérêts les plus favorables en l'état du marché monétaire aux affaires qui constituent l'armature économique du pays et que la politique financière défectueuse suivie par l'Etat dans ces dernières années met aujourd'hui momentanément dans l'embarras. »

Résumons : la revalorisation est nécessaire pour ruiner des industriels et des entreprises dont les dépouilles seront acquises par les groupements que M. Mireaux défend si bien et au moyen des crédits qu'il demande si gentiment pour eux. La grosse industrie voit donc dans la revalorisation l'occasion d'accélérer à son profit le mouvement de concentration industrielle et d'affirmer sa suprématie.

Robert Lacoste

LE REGARD DU PARLEMENT

L'ACHAT DE DEVICES ÉTRANGÈRES POUR RÉGLEMENT DE MARCHANDISES

M. Maupoil, député, a demandé à M. le ministre des finances : 1° pour quelles raisons un industriel ou un commerçant, qui veut régler une facture d'achats faits en Italie, est obligé de prouver, devant la Chambre de Commerce, et de justifier, par sa facture, afin d'obtenir de lire pour le paiement, alors que tous citoyens peuvent spéculer honteusement, sans pièces justificatives et, par conséquent, peuvent acheter plusieurs millions de lire par un simple télégramme ; 2° quelles mesures il compte prendre pour empêcher ces spéculations et donner plus de facilités aux commerçants.

Le ministre a fait la réponse suivante à cette question du 29 juin dernier, c'est à dire au moment où la lire atteignait le cours élevé de 1 fr. 45 :

L'article 72 de la loi du 22 mars 1924 a subordonné à l'avis favorable de la Chambre de Commerce tout achat de devises étrangères en vue du règlement de marchandises destinées à être importées dans le délai maximum de six mois en France, dans les colonies ou pays de protectorat. Les exportations de capitaux effectuées en contravention des lois existantes sont passibles des sanctions prévues à l'article 9 de la loi du 3 avril 1918, modifiée par l'article 13 de la loi du 28 février 1921, l'article unique en fin de la loi du 31 mars 1922, l'article 75 de la loi du 22 mars 1924. En outre l'article 2 de la loi du 12 février 1924 prévoit des sanctions rigoureuses contre ceux qui auront opéré ou tenté d'opérer la baisse des devises nationales dans un but de spéculation. (D. P. C., 29 août 1926.)

Nous serions curieux de savoir si les dispositions de cette loi du 22 mars 1924 sont applicables à la Tunisie et si oui,

quelles dispositions sont prises pour empêcher certains spéculateurs connus d'opérer à leur aise contre le franc.

Les charges financières de la France

M. Dausset, qui était rapporteur du budget des finances au Sénat et dont le mandat de sénateur n'a pas été renouvelé avait fait distribuer aux membres du parlement un copieux rapport qui contenait d'importants développements relatifs à la politique financière du gouvernement et notamment au sujet de la dette publique

M. Dausset évalue la dette intérieure à 286.715.658.000 francs et la dette extérieure calculée au pair de 40 milliards 706.014.000 francs ou soit sur la base de la livre sterling à 125 à 183.533.070.000 francs papiers.

Le fardeau de la dette de la France est donc d'environ 470.248 millions de francs papier. Ce chiffre, dit M. Dausset, justifie la politique d'amortissement inaugurée par les lois votées en août dernier.

DEMANDEZ PARTOUT
le Rhum Chauvet
Agent Dépositaire : J. CURTELIN fils
10 rue du Maroc, Tunis. Tél. 0,95

Administration des Habous

AVIS
Il est donné avis au public que l'Administration des Habous a besoin pour la CONSOMMATION DE LA TEKIA ET L'ÉCLAIRAGE DES MOSQUEES DE 9.400 kilogrammes d'huile d'olive du genre Fedikh de bonne qualité.

Il appartient donc à tout fournisseur de tout ou partie de la quantité demandée de présenter des échantillons avec indication du prix au Bureau des fournitures N. 27 à l'Administration des Habous à Tunis 55 rue de l'Eglise.

La date de clôture de la réception des échantillons est fixée au JEUDI 1^{er} FEVRIER COURANT à 11 heures.

Le Président des Habous,
Mohamed Salah Baccoucha.

A vendre
le dictionnaire Diderot
en 25 vol.
Parfait état. Bureaux du Journal

ANIS BERGER
Aperitif anisé
Ets Claude Berger et Cie. — Marseille
Raymond Valensi
INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al-Djazira

Korbous
TARIFS
GRAND HOTEL DES THERMES
Chambres de 18 à 35 francs
Pension complète (sans vin) pour un minimum de 8 jours de 28 à 35 francs par jour
HOTEL DES SOURCES
Chambres de 9 à 18 francs
Pension complète (sans vin) pour un minimum de 8 jours de 28 à 35 francs par jour
Ces prix pourront varier suivant le coût des vivres

PHARMACIE BLOCH
4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'École Supér. d'Alger
Téléphone 553

Brevet d'invention N. 3117
Monsieur Alfred Ehrenreich, Ingénieur à Paris, propriétaire du brevet Tunisien d'invention N° 3117, du 2 Mars 1924, relatif à : " Procédé pour le traitement, avant le tannage, des peaux de poissons du genre plagiostome " désire entrer en relations avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet.

Le lait **BERNA** est le plus concentré suisse en crème riche en crème
C'est le plus cher mais le meilleur
Dépositaires : 3 rue des Belges — Tunis

COMBATTEZ LE PALUDISME
et ses conséquences
Anémie, faiblesse, manque d'appétit, etc. par **L'AMALARIOL**
en pilules : 6 par jour
L'AMALARIOL, pris à raison de 2 à 4 pilules par jour, est aussi un PREVENTIF DE LA MALARIA et un EXCELLENT FORTIFIANT.
Prix du flacon de 45 pilules 19 fr. 60
En vente dans toutes Pharmacies
Gros : JASMA, Tunis

Demandez partout les **apéritifs Licari**
COMPAGNIE ALGERIENNE
Société Anonyme fondée en 1877
CAPITAL : 100.000.000 de francs entièrement versés
RESERVES : 93.000.000
Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou
Agences en FRANCE, en ALGERIE et au MAROC
En Tunisie : Tunis, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Mahdia, Mateur, Mezz-el-Bab, Sfax, Souk el Arba, Souk el Kheimis, Sousse.
Correspondants dans le Monde entier
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE

Artificiers — PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.
Comptoir Général de matériaux
Batiment, Industrie, Agriculture, Entrepris
ELLAMTI & TUBIANA
SOUSSE (TUNISIE)
Télégramme : Altar — Téléphone : —
Chaux, Ciments, Plâtres de toutes qualités
Carreaux en Ciment, Faïence et Vernis
Trilles et Briques
Fers, toles, Acier, Métallurgie Générale
Bois de Construction et d'Ebénisterie
Verres à vitres en tous genres
Instruments de Pesage
Fournitures Générales d'Usines

Administration des Habous

AVIS
FONDATION HABOUS EL DJEZIRI, gérée par Si Amor Et Djéziri, 3 Grand Souk des Chéchias à Tunis.
Une boutique, 57 Grand Souk des Chéchias à Tunis.
Mise à prix : 500 francs par an.
Une boutique, 11 Grand Souk des Chéchias à Tunis.
Mise à prix : 500 francs par an.

FONDATION EL HADJ AHMED BOULAKBECHÉ, gérée par Si Mohamed Ben Lagha, 115 rue du Pacha, à Tunis.
Une boutique, près du N. 3 de la rue Sidi Mefarredj (Place Romdhane Bey) à Tunis.
Mise à prix : 600 francs par an.

HABOUS COLLECTIFS (Administration des Habous).
Un appartement, N. 12 au deuxième étage de l'immeuble situé rue Hoche à Tunis.
Mise à prix : 2.541 francs par an.

FONDATION AICHA BENT YACOUB EL HANAFI, gérée par Si El Manoubi Darghouth.
Une boutique, 2 rue Souk El Belat à Tunis.
Mise à prix : 600 francs par an.

FONDATION DE LA MEDERÇA HUSSEINITE du KEF.
Un bain maure connu sous le nom de « Benhina » au Kef.
Mise à prix : 24.500 frs. par an.

La Diarrah des Habous informe le Public que le 15 FEVRIER COURANT à 10 heures du matin, il sera procédé à la location de l'immeuble indiqué ci-dessus en dernier lieu, pour le restant de l'année 1927 et les deux années suivantes, à l'Agence des Habous du Kef, et des autres immeubles, pour le restant de l'année en cours seulement, au siège de son administration 55 rue de l'Eglise à Tunis.
Pour de plus amples renseignements sur le dernier immeuble, l'on est prié de s'adresser au Nalb du Kef et pour les autres aux oukils des fondations intéressées ou au Bureau Foncier N. 28 à l'Administration des Habous à Tunis.
Le Président des Habous,
Mohamed Salah Baccoucha.

Maisons recommandées
TUNISIA-PALACE 17, centre de Tunis, près des gares, des bureaux, de la poste, des théâtres, maisons réputées à prix fixe et à la carte, meublé.
Belle jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — M.A. Caspary, 3 et la rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face de la Poste — Tunis
Grande fabrique d'espallilles Ripoll, Moncort et Garcia. — Téléph. 2417 - 1 R. Al-Djazira - Tunis - Gros demi-gros-détail.
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France - Tunis — Bran-ches et Cie, par.
Pharmacie Sémama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 50, rue des maitais - Tunis — Maison Française
Grand Hôtel de France — Premier ordre
G — L. de Lacoste, propriétaire — Sousse (Tunisie)
PRODUITS ALIMENTAIRES et bonneterie, colle
M — Baccara et Nizard — Gros — Demi-gros — Expédition à l'extérieur — 1, Rue d'Angleterre - Tunis.
M — Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. M. de D'Albani, 1, rue Habous - Tunis.
J — JAMAIS rien ne vaut **MAUD**
Madame Maud Brévé Hyères (Var)
Importation-Exportation de tous produits — Mohamed Ellamti, négociant rue de France Sousse - Tunisie - Adresse télégr. : Mohamed Ellamti - Sousse.
M — écrierie Parisienne. — Jacques Bismuth - Av. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Seul Dépôt des gants "Perrin", parapluies "Ravel" et parfumerie "Aryse" Fournitures complètes pour coiffeuses.

Pianos
ERARD, PLEYEL & HOFMANN
les trois marques mondiales
J. & A. Bembaron
5, Rue Es-Sabkha TUNIS
N.B. - Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défilant toute concurrence.

DIMANCHE-ILLUSTRE
MAGAZINE ILLUSTRÉ EN COULEURS POUR LES GRANDS ET LES PETITS
Amusant et instructif 50 cent. 16 PAGES
Le plus complet pour le prix le plus modique
TOUS LES SAMEDIS : 3.000 LIGNES DE TEXTE 70 PHOTOGRAPHIES ET DESSINS EN NOIR ET EN COULEURS
Tous les numéros de la semaine qui vient de paraître sont en vente à la même adresse que les précédents. Les numéros de la semaine qui vient de paraître sont en vente à la même adresse que les précédents. Les numéros de la semaine qui vient de paraître sont en vente à la même adresse que les précédents.
Plusieurs pages en couleurs pour les enfants : BIOT, LA FAMILLE MRLITON, ZIG ET PUEE
SPECIMEN FRANCO sur DEMANDE
Abonnements à DIMANCHE-ILLUSTRE, 22, rue d'Enghien - Paris 17^e arr. 3 mois 6 mois 1 an
France, Colonies ... 6 12 24

ACCUMULATEUR FULMEN
Supérieur au meilleur. Comptoir Général des Produits Lubrifiants
11, avenue Jules-Ferry - Tunis.
Téléphone 6 - 68.

Comptoir National d'Escompte Paris
Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés
AGENCES DE TUNISIE :
TUNIS - BIZERTE - MATEUR-SFAX SOUSSE-MONASTIR
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)
Escompte et recouvrements
Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change.
Location de compartiments de **COFFRES - FORTS**
DÉPÔT DE COLIS

VÊTEMENTS J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS
Un complet signé **J. BELL** est une merveille d'élégance
Le meilleur marché de tout TUNIS

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES **LA NATIONALE**
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1927 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 57.720.049 francs.
SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue La Fayette - Paris
S'adresser pour tous renseignements chez M. J. O. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4-79
Agent Général et Inspecteur de la Cie

c^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN
DÉPÔT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téph. : Tunis n° 197. Potinville n° 2 réseau d'Hammam-Lif

Banque Franco-Tunisienne
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

C^{IE} DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache - Paquebots - Poste Français
Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

G^{DE} DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
Liquieurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Récompensés à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or. Exposition Universelle de Paris 1900, Médaille vermeille au Concours Paris 1900

Aux Armes & Munitions de France
Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless
Choix de Révolvers et Pistolets automatiques
Vente de Poudre de l'Etat
TAEB ELLAMTI - SOUSSE
Téléphone 80 — Télég. TAIEB ELLAMTI - Sousse

- RESTAURANT DU JAPON -
G. FIORINI, Propriétaire
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —
Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine Italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et brevets A. NOBEL
PELLET César, Agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines 3 tissus gond round. Télég. 4.39 - Adresse Télég. : PELLE T - Tunis

L'Huile qui graisse le plus
«- Vacuum Mobiloil -»
Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télég. Import-Tunis — Téléphone : 0.74

Société Générale
POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 24, Boulevard Haussmann
Agence de TUNIS, Place de Rome
Principales opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts
Escompte et encaissement d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrance de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Paiement de coupons — Virements télégraphiques — Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères. — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger

Office Français Immobilier et Commercial
« Assurances »
(20^e ANNÉE)
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.00

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acheteur sur place, adressez-vous en confiance à l'OFFICE FRANÇAIS.
rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.
L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, acte sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines assurances toutes branches.
[Nos "PETITES ANNONCES" rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.]

Machines Sgricoles R. WALLUT & C^{ie}
Société Anonyme au capital de 40 Millions de francs entièrement versés
TUNIS - 99, Rue de Portugal - TUNIS
Collection la plus complète de machines pour l'Agriculture
Catalogues et renseignements franco sur demande
Adresse télégraphique : Wallut-TUNIS — Tél. 1.74

Banque de Tunisie
Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
Succursales à BIZERTE, SOUSSE et Sfax
Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et terme et toutes opérations de banque.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique
MATERIAUX DE CONSTRUCTION
B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie.
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Grues amis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées
Fil de fer à fourrage 13-14-15
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia, Tunis
Entrepôt : Rue de Portugal prolongée